



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DA.
LIGUE DE PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR DE JUDO
COMITE DE JUDO DES BOUCHES DU RHONE

Procès-verbal de l'ASSEMBLEE GENERALE
du COMITE 13 JUDO - Samedi 21 juin 2025

Maison des Arts de Combats - Rue Henri Moissan – 13100 Aix en Provence

Membres élus du C13 présents :

Jean François Ringenbach, Président - Patrick Avrisani, Trésorier - Benjamin Tello, Secrétaire général - Davy Julien - Brigitte Pages - Pauline Barucchi - Benjamin Dubois - Alain Roux - Pierre Michon - Gino Cardinale – Claude Hamadouche.

Etaient également présents :

- Lionel GIGLI, président de la Ligue PACA,
- Eric Buonomo CTR,
- Hadjira BOUNNECHE, Trésorière de la ligue,
- Alain Julien, Président d'Honneur du C13

1. Accueil et émargement : 9h00

Le Président, Jean François Ringenbach, accueille les participants. L'émargement est assuré par 2 personnes.

2. Au terme de l'émargement nous comptons : 53 clubs présents ou représentés sur un total de 141, soit 2100 voix sur un total de 4600.

Le quorum d'un tiers des clubs ou d'un tiers des voix a été atteint, l'Assemblée générale a pu délibérer valablement.

3. **9h15 - OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE** par le Président, Jean François Ringenbach.

Il souhaite la bienvenue à tous les participants. Une minute de silence est demandée en mémoire de Jacques Le Berre et des judokas décédés au cours de l'année.



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DA.
LIGUE DE PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR DE JUDO
COMITE DE JUDO DES BOUCHES DU RHONE

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2024. Aucune observation de la part des représentants des clubs sur ce point. Vote à mains levées : Le PV est adopté à l'unanimité.
5. **Rapports du Comité Directeur :**
 - Rapport moral du Président, Jean François Ringenbach
 - Rapport d'activités du Secrétaire Général, Benjamin Tello
 - Rapport du Conseiller Technique Fédéral, Fabien Pianfetti
 - **Rapport financier du Trésorier- Arrêté des comptes annuels 2024. Intervention du cabinet comptable.**
6. **Rapport des vérificateurs aux comptes :** Les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du C13.
7. Approbation valant quitus de gestion au Comité Directeur. Vote à mains levées. Quitus accordé à l'unanimité.
8. Affectation du résultat. Approbation à l'unanimité par vote à mains levées.
9. **Budget révisé 2025 Présentation par le trésorier et approbation.**
10. Budget prévisionnel 2026 Présentation par le trésorier et approbation. Approbation à l'unanimité par vote à mains levées.
11. Désignation des vérificateurs aux comptes - Approbation à l'unanimité par vote à mains levées- Sont désignés **Sabine Gelabert- comptable à CMA-CGM et Malik DELLIHR - responsable comptable et administratif à Nuvia (filiale Vinci).**
12. Présentation de l'augmentation des tarifs par une vidéo de la fédération, l'augmentation des coûts d'assurance est une cause de cette augmentation.



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DA.
LIGUE DE PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR DE JUDO
COMITE DE JUDO DES BOUCHES DU RHONE

- Intervention d'Eric Buonomo sur l'augmentation du prix de la licence.
- Intervention de Brigitte Pages sur les distinctions.
- Intervention de Jean Marie Demelas sur les Mille Dojos.
- Intervention de Lionel Gigli sur les formations centralisées par le Creps.

13. Questions diverses

➤ **portées par Alain Chaudeseigne**

1°) Etat de l'avancement du projet de mise en place d'une 2ème filière de formation.

Réponse est faite par Fabien Pianfetti CTF qu'il n'est pas dans la prérogative du comité mais de la ligue de mettre en place une filière de formation, mais que des interventions dans la formation au CPA sont envisageables. Réponse est faite par Lionel Gigli de son refus de mettre en place une filière de formation parallèle puisque la filière existe déjà.

2°) L'évolution des rapports entre :

- La fédération,
- le Comité départemental,
- les clubs et les professeurs.

La question porte sur les mails directement envoyés aux licenciés par la fédération avec une crainte de bypasser les clubs. Il est répondu que cette pratique a pour but de fiabiliser l'information des licenciés mais ne change rien aux prérogatives des clubs et professeurs.

➤ **portées par Maxine Roul**

3- Est-ce que la Fédération a bien voté le fait de prendre une licence supplémentaire pour les pratiquants de jujitsu ? Si oui, à partir de quel âge ?

4- Est-ce que la licence jujitsu sera nécessaire uniquement pour les compétiteurs ou également pour les pratiquants loisir à l'entraînement ?

A ces deux questions, il est répondu que les décisions sont en attente

5- Quelles sont les axes de développement du jujitsu au sein du CD13 pour la saison 2025/2026 ?



FEDERATION FRANCAISE DE JUDO, JUJITSU, KENDO ET DA.
LIGUE DE PROVENCE, ALPES, CÔTE D'AZUR DE JUDO
COMITE DE JUDO DES BOUCHES DU RHONE

A cette question, il est répondu que la commission sportive ne s'est pas réunie.
Conseil est donné de se rapprocher de l' élu au jujitsu et de la commission sportive.

14. Remise des récompenses.

Fin de l'assemblée, 12h00

Verre de l'amitié.

Le secrétaire général,

Benjamin TELLON

Le Président,

Jean-François RINGENBACH